

PLU est la meilleure chose pour éviter justement la bétonisation. Il s'agit d'un plan pour les 25-30 prochaines années. Il ne s'appliquera pas demain mais il ne doit pas nous empêcher d'anticiper les évolutions qui vont arriver. » Si l'élu ne réfute pas son caractère politique, il accuse en revanche ses opposants politiques de « l'utiliser à des fins politiciennes pour me nuire. Soit on réfléchit calmement pour imaginer la vie des colliourencs ces trente prochaines années, soit on est dans la peur en vitrifiant l'environnement de la commune. On a repris la trame et les grandes orientations élaborées par l'équipe municipale précédente. » Alors que les opposants évoquent la cons-

le lire sur les grandes lignes du projet « de composer un nouveau quartier. Il s'agira de préserver la vue sur le centre ancien et le château en aménageant des îlots bâtis sur les terrasses existantes en contrebas de la route intégrant des cheminements piétons. Organiser le bâti en partie et sous forme de collectifs. Prévoir une majorité de parkings en sous-sol. Réaliser les conditions d'un habitat pour tous en favorisant la mixité sociale avec un minimum de 20 % de logements locatifs sociaux. » En revanche et si les documents font mention de la construction d'un centre de congrès, Jacques Manya semble écarter cette hypothèse avec son installa-

Projet quartier d'Ambeille

Pour ce secteur en pente, 50 à 100 logements devraient sortir de terre ainsi qu'un rond-point au-dessus de la colline pour desservir la route de Madeloc. Le PLU annonçant « la création d'une couture entre les constructions existantes de part et d'autre et homogénéiser la composition du secteur. » Alors que plusieurs voix semblent se faire entendre, Jacques Manya se veut à la fois ferme et conciliant. « Tout peut se discuter et l'enquête publique du 3 janvier au 3 février sera un grand carrefour de démocratie avant l'approbation du PLU d'ici

Une nouvelle zone économique



Le PLU devrait prévoir une extension de la zone artisanale et économique du cap Dorat. La volonté du maire est d'y installer la future caserne du Sdis sur 8 300 m², la cave coopérative, des caves particulières et des espaces pour les entreprises. « Le cap Dorat est un espace boisé à préserver », annonce Jacques Manya. « On est sur 2 à 3 hectares fonctionnels pour permettre le développement

de l'artisanat. J'attends une décision du conseil départemental pour l'implantation du Sdis mais je trouve que ce site est pertinent. On peut envisager un parc agroalimentaire avec un lieu de stockage et de vinification car il y a une nécessité de réimplanter les caves ici. Ce sera trop difficile de maintenir ces structures de vinification dans le centre-ville car elles ont besoin d'outils de production performants. »

el Jo
Dimanche
BUFFET
Gambas
huîtres

+34 972538121 - Ctra.
17491 Peralada -